

N° 13260004 au catalogue
ISSN 2817-0911

Statistique Canada

Statistique Canada : la voie vers l'accessibilité, rapport d'étape 2023

Date de diffusion : le 18 décembre 2023



Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

Rapport d'étape 2023

Par le Secrétariat de l'accessibilité de Statistique Canada

18/12/2023

Pour demander une publication dans un format adapté (par exemple, en gros caractères, en écriture Braille, en American Sign Language [ASL] et en langue des signes québécois [LSQ]):

- par la poste : Secrétariat de l'accessibilité, Statistique Canada, 150, promenade Tunney's Pasture, Ottawa (Ontario) K1A 0T6;
- par téléphone : 1-800-263-1136
- par courriel : statcan.accessibilitysecretariatsecretariataccess.statcan@statcan.gc.ca.

ISSN : 2817-0903

Statistique Canada : la voie vers l'accessibilité, rapport d'étape 2023

Général

Pour demander une publication dans un format adapté (par exemple en gros caractères, en écriture Braille, en langue des signes américaine [ASL] qui est le langage gestuel américain, et en langue des signes québécois [LSQ]), veuillez communiquer avec le Secrétariat à l'accessibilité de Statistique Canada.

Comment envoyer des commentaires :

La direction de la Division de l'équité, du développement des talents et de la stratégie de l'effectif de la Direction de l'effectif et du milieu de travail est la responsable désignée pour recevoir la rétroaction au nom de Statistique Canada. Nous souhaitons avoir de vos nouvelles.

- **Par la poste** : Secrétariat de l'accessibilité, Statistique Canada, 150, promenade Tunney's Pasture, Ottawa (Ontario) K1A 0T6
- **Téléphone** : 1-800-263-1136
- **ATS** : 1-800-363-7629
- **Formulaire de rétroaction sur notre site Web** : [Formulaire de rétroaction sur l'accessibilité](#)
- **Courriel** : statcan.accessibilitysecretariat-secretariataccess.statcan@statcan.gc.ca

Vous souhaitez nous envoyer de la rétroaction de façon anonyme? Vous pouvez nous envoyer un courriel, nous appeler ou utiliser notre [formulaire de rétroaction sur l'accessibilité](#) sans fournir de renseignements personnels.

Vos commentaires sont importants pour nous. Les commentaires reçus seront reconnus de la même manière qu'ils ont été reçus, sauf s'ils ont été reçus anonymement.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter cet [avis de confidentialité](#).

Introduction

La *Loi canadienne sur l'accessibilité* (LCA) vise à créer un Canada exempt d'obstacles d'ici 2040 en cernant les obstacles existants et en empêchant la création de nouveaux obstacles. Statistique Canada a publié son premier plan d'action en matière d'accessibilité en décembre 2022. Avant même la publication du plan, notre organisme

s'est engagé à assurer l'accessibilité et a fait de grands progrès pour devenir plus accessible.

L'accessibilité est la responsabilité de tous. Au cours de l'année, cela est devenu évident à mesure que des équipes et des personnes de l'ensemble de l'organisme ont contribué aux progrès. Le Rapport d'étape de 2023 sur le Plan d'action en matière d'accessibilité de Statistique Canada est un jalon important. Le présent rapport présente 105 réalisations accomplies de septembre 2022 à septembre 2023 dans le cadre de notre parcours visant à devenir un organisme confiant quant à l'accessibilité.

Réalisations en chiffres (de septembre 2022 à septembre 2023)

- **22** présentations au Comité des personnes en situation de handicap de Statistique Canada sur des sujets allant des progrès de l'étude Mobiliser l'innovation culturelle des personnes en situation de handicap aux dates et procédures des exercices d'évacuation en cas d'incendie, en passant par les bibliothèques de prêt ergonomiques au pré Tunney, les mesures des niveaux de bruit du bureau, les langages de programmation R/Python pour la science des données et l'analyse.
- **50** participants ont suivi la formation pilote de Passeport pour l'accessibilité en milieu de travail du gouvernement du Canada.
- **40** participants ont assisté aux séances de consultation informelle du Passeport pour l'accessibilité en milieu de travail du gouvernement du Canada.
- **15** commentaires sur l'accessibilité ont été reçus du 23 décembre 2022 au 1^{er} septembre 2023.
- **195** participants ont assisté à la présentation de sensibilisation sur la surdité organisée par le Réseau canadien de l'accessibilité de l'Université Carleton.
- **687** visionnements du « défi » de leadership à rythme libre de mai 2023 ont été faits.
- **440** vues moyennes ont été faites par mois pour le site centralisé pour les renseignements et les rapports relatifs à l'accessibilité.
- **630** demandes de mesures d'adaptation en milieu de travail ont été reçues.
- **467** demandes de mesures d'adaptation en milieu de travail ont été traitées.
- **34** : temps moyen de traitement (en jours) pour toutes les demandes de mesures d'adaptation, ce qui représente une amélioration marquée par rapport aux 54 jours de 2021.
- **78 %** : taux de satisfaction à l'égard des mesures d'adaptation en milieu de travail mis en œuvre (Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2022)
- **8** évaluations de l'accessibilité ont été lancées par les bureaux régionaux.

- **100 %** des réparations prioritaires (réparations de choses qui présentent un danger immédiat) sur 8 espaces temporaires (étages de locaux transitoires) ont été effectuées.
- **5** licences ont été achetées pour chaque logiciel d'accessibilité couramment demandé.
- **28** vidéos en langue des signes ont été publiées en langue des signes américaine (ASL) et en langue des signes québécoise (LSQ).
- **11 059** visionnements de pages contenant des vidéos en ASL/LSQ ont été effectués.
 - **3 821** lectures de ces vidéos ont été faites avec un taux d'achèvement de **23 %**.
- **103** examens complets de l'accessibilité des services numériques (82 services externes, 21 services internes) ont été effectués.

Réalisations par secteurs prioritaires et les obstacles qu'ils éliminent

Culture

Une culture accessible au sein de Statistique Canada est une culture confiante et inclusive en matière d'incapacité. L'accent et l'engagement sont mis sur la sensibilisation de tous les employés et gestionnaires pour les responsabiliser et les informer sur l'accessibilité. Les normes d'accessibilité et les pratiques exemplaires sont mises en évidence. Les employés se sentent confiants et en sécurité lorsqu'ils dénoncent les obstacles à l'accessibilité et proposent des solutions potentielles.

Réalisations

S'attaquer au manque de sensibilisation

1. Création d'une page sur le Réseau de communications internes (RCI) pour centraliser l'ensemble des renseignements et des rapports internes sur l'accessibilité pour les employés et les gestionnaires.
2. Organisation d'une formation en langage clair pour les employés de Statistique Canada. Promotion de la formation sur l'accessibilité de l'École de la fonction publique et de la formation bilingue sur l'accessibilité en ligne.
3. Organisation de présentations de sensibilisation avec le Réseau canadien d'accessibilité de l'Université Carleton sur la surdicécité et l'élimination des obstacles à l'accessibilité.
4. Lancement de la Semaine nationale de l'accessibilité (SNA) avec un message du champion des personnes en situation de handicap.
5. Participation à une discussion de haut niveau avec le sous-ministre champion pour les employés fédéraux ayant une incapacité et le dirigeant principal de l'accessibilité pour la Semaine nationale de l'accessibilité (SNA) intitulée « Apprendre du passé pour améliorer l'avenir dès maintenant : bâtir ensemble une fonction publique accessible »
6. Participation à une émission de la chaîne de télévision AMI télé, le premier réseau de télévision au monde à diffuser tous les programmes en vidéodescription en format ouvert pour les Canadiens aveugles ou atteints de cécité partielle sur l'accessibilité à l'échelle du gouvernement. Des séquences ont été incluses dans la vidéo du greffier pour la semaine nationale de la fonction publique.
7. Lancement du passeport pour l'accessibilité en milieu de travail du gouvernement du Canada avec un message conjoint du statisticien en chef et du champion des personnes ayant une incapacité.

8. Promotion par les divisions du passeport d'accessibilité du milieu de travail du gouvernement du Canada et discussion sur l'outil lors de réunions divisionnaires afin d'en accroître l'adoption.
9. Organisation d'un défi à rythme libre d'un mois pour le leadership, permettant aux dirigeants de tous les niveaux de mener à bien des actions concrètes qui aide à rendre le milieu de travail plus accessible.
10. Élaboration d'objectifs de gestion du rendement pour les cadres supérieurs afin de mesurer les progrès réalisés en matière d'accessibilité et d'inclusion au sein de leurs équipes.
11. Mise à l'essai d'objectifs de gestion du rendement au sein d'une division pour les employés à tous les niveaux afin d'accroître la responsabilisation et l'établissement des priorités de l'accessibilité dans leur travail.
12. Élaboration et prestation d'une formation sur les « bases de la planification des réunions » afin d'améliorer la productivité et l'inclusion dans les réunions. La formation comprend des ressources et des recommandations sur les exigences en matière d'accessibilité.
13. Participation à la formation pour les cadres de l'École de la fonction publique du Canada (EFPC) et Live Work Play portant sur des sujets tels que les motivations sociales, les répercussions de l'exclusion sur le cerveau, les approches à l'accommodement, l'application des habitudes de changement durable, l'esprit de croissance et préférence de la curiosité par rapport au jugement.
14. Lancement d'un comité sectoriel avec des représentants de plusieurs divisions afin de collaborer à des améliorations liées à l'accessibilité, telles que les pratiques exemplaires pour les outils et les applications internes et la tenue de séances remue-méninges sur les défis liés à l'accessibilité pour les employés.
15. Désignation par le secteur du recensement, des services régionaux et des opérations (secteur 7) d'un champion divisionnaire pour promouvoir les possibilités de sensibilisation et d'éducation. Le champion est également la personne-ressource pour recueillir des commentaires d'autres employés sur les obstacles à l'accessibilité. Au besoin, des plans d'action sont élaborés avec la direction pour éliminer les obstacles à l'accessibilité.

Remédier au manque d'inclusion et de rétroaction

16. Élaboration et gestion d'un système de rétroaction centralisé et anonyme pour tous les employés, les Canadiens et les utilisateurs externes de Statistique Canada.

17. Présentation d'un plan et d'outils d'accessibilité aux équipes et aux réseaux d'employés de Statistique Canada, qui offre un moyen d'échange de renseignements, de discussion et de rétroaction.
18. Désignation d'un champion divisionnaire pour agir à titre de personne-ressource pour obtenir la rétroaction des employés au sujet des obstacles à l'accessibilité. Au besoin, élaboration des plans d'action avec la direction pour éliminer les obstacles à l'accessibilité.

Remédier au manque de collaboration interne

19. Facilitation de la tenue de réunions trimestrielles interdivisionnaires des groupes de travail et du leadership pour surveiller et assurer l'avancement des dossiers interdépendants.
20. Rencontre des équipes de Statistique Canada afin de discuter de leurs stratégies d'accessibilité et de leurs méthodes de consultation permettant l'échange et la collecte des meilleures pratiques internes à l'organisme.
21. Organisation par le Secrétariat de l'accessibilité d'une série de réunions du réseau de l'accessibilité pour promouvoir le partage des connaissances en matière d'accessibilité dans l'ensemble du gouvernement du Canada. Ces discussions informelles intergouvernementales ont permis d'échanger et de réunir des pratiques exemplaires à l'extérieur de l'organisme.
22. Lancement par le Centre pour l'intégration des données sur la santé (CIDS) et la Division de l'analyse sociale et de la modélisation (DASM) d'une communauté de pratiques visant à réunir un groupe interfonctionnel de spécialistes du domaine, d'analystes, de conseillers en RH et de chercheurs au sein de Statistique Canada, qui ont la responsabilité, l'expérience et l'intérêt de recueillir, d'acquérir et d'analyser des données, et de partager des points de vue sur l'incapacité et l'accessibilité. La communauté contribuera à la croissance des membres en créant des occasions de collaboration et de partage d'expériences grâce à nos travaux, à nos projets, à notre formation et/ou à nos études.

Mesures d'adaptation en milieu de travail

Prise des mesures d'adaptation en milieu de travail à Statistique Canada en toute confidentialité et au cas par cas. On offre aux employés des outils fonctionnels et des conditions de travail qui les aideront à donner le meilleur d'eux-mêmes dans leur travail.

Réalisations

Remédier au manque de connaissances procédurales

23. Collaboration avec des partenaires internes à l'élaboration de la *Foire aux questions* sur la façon de demander des locaux dans le cadre du document de référence « Environnement de travail hybride ».
24. Maintien des liens de formation et d'information sur le RCI.
25. Accroissement par les divisions de leurs connaissances sur le processus au moyen de réunions régulières avec le Bureau de l'obligation de prendre des mesures d'adaptation et les Relations de travail (au besoin).

Remédier aux retards dans l'obtention des mesures d'adaptation

26. Création et collaboration à la mise en œuvre du plan de communication pour le lancement du Passeport d'accessibilité en milieu de travail du gouvernement du Canada au sein de l'organisme afin d'accélérer la réception de renseignements clés et le dialogue entre les employés et les gestionnaires nécessaires au traitement des mesures d'adaptation.
27. Création de zones sans parfum, de zones sans nourriture et de zones à faible éclairage dans chaque secteur d'espace physique, ce qui permet à tous les employés de bénéficier d'une réduction du nombre de demandes individuelles de traitement.
28. Mise en place d'un dépôt de chaises désigné et d'une bibliothèque de prêt ergonomique dans chaque secteur d'espace physique, ce qui a également contribué à réduire le traitement des demandes individuelles.
29. Création d'un espace dédié aux employés hypersensibles au bruit en convertissant un espace de bureau fermé qui sera partagé par les employés qui ont besoin de ce type de mesures d'adaptation.

Nouvel obstacle : manque de collaboration interne

30. Participation active à la planification interne de l'environnement de travail hybride afin d'assurer l'accessibilité tout au long de la planification de l'avenir du travail.
31. Collaboration à la mise sur pied d'une communauté de pratique des utilisateurs du Passeport pour l'accessibilité en milieu de travail du gouvernement du Canada pour l'élaboration d'outils.
32. Collaboration avec la collectivité de la mise sur pied de pratique de l'inclusion des personnes ayant une incapacité et des pratiques d'adaptation en milieu de travail sur l'élaboration d'outils et de processus.

Domaines prioritaires en vertu de la *Loi canadienne sur l'accessibilité*

Emploi

L'emploi accessible à Statistique Canada signifie que les employés en situation de handicap et ceux qui font face à des obstacles sont aidés tout au long de leur parcours d'employé. Du recrutement et de l'embauche à l'intégration et à l'avancement professionnel, tous les employés sont soutenus pour atteindre leur plein potentiel.

Réalisations

Remédier au manque de connaissances ou de compréhension des pratiques d'embauche accessibles et inclusives

33. Lancement d'un projet pilote visant à promouvoir toutes les affiches par l'entremise d'Equitek afin de mieux rejoindre les collectivités visées par l'équité en matière d'emploi.
34. Présenté le rapport de recherche sommaire sur l'étude Mobiliser l'innovation culturelle des personnes en situation de handicap au Comité permanent de la dotation.
35. Élaboration et prestation de séances de sensibilisation (avec des partenaires comme LiveWorkPlay) et de matériel sur les obstacles auxquels sont confrontées les personnes ayant une incapacité tout au long du parcours d'emploi pour les conseillers en gestion et en dotation.
36. Création de contenu du RCI faisant la promotion d'outils accessibles et inclusifs (comme les outils d'embauche de la Commission de la fonction publique).
37. Élaboration d'une stratégie de partenariat pour l'emploi accessible et inclusif et début de discussions avec les organismes de services d'emploi pour personnes ayant une incapacité ainsi que les associations universitaires et étudiantes pour les personnes ayant une incapacité.
38. Mise à jour du formulaire d'autodéclaration de l'organisme afin d'accroître la transparence sur la collecte et l'utilisation des données.

S'attaquer à la stigmatisation et aux barrières comportementales

39. Lancement de possibilités d'apprentissage liées au parcours des employés ayant une incapacité.
40. Élaboration de documents d'orientation sur les procédures liées à l'obligation de prendre des mesures d'adaptation et des processus de rétroaction liés à un processus de sélection.
41. Lancement du premier [programme interne de parrainage](#) à l'intention des cadres supérieurs ou des cadres intermédiaires qui font partie de groupes en quête d'équité (y compris les personnes ayant une incapacité).
42. Lancement des discussions sur les styles d'apprentissage dans le cadre du processus d'intégration afin de s'assurer que les employés reçoivent le soutien dont ils ont besoin dès le début de leur emploi.

S'attaquer aux outils et processus de dotation rigides et complexes

43. Normalisation des paragraphes pour les affiches de dotation afin de les rendre plus accessibles.
44. Réalisation de l'examen initial du processus d'adaptation afin d'améliorer l'efficacité et de s'assurer que tous les candidats sont traités au même rythme.
45. Lancement de l'examen de l'accessibilité des modèles de communication de dotation.
46. Collaboration sur les plans de mise en œuvre de l'organisme pour le Passeport pour l'accessibilité en milieu de travail du gouvernement du Canada, qui offre des conseils sur les processus de dotation.
47. Élaboration d'une présentation à l'intention des employés des ressources humaines sur les pratiques d'évaluation accessibles.
48. Examen des outils de dotation pour s'assurer que le recrutement et l'embauche futurs sont accessibles pour le Recensement de 2026.

Environnement bâti

Un environnement bâti accessible à Statistique Canada est un environnement où les postes de travail et l'environnement de travail sont accessibles à tous. Des espaces dans les maisons des employés à ceux détenus ou loués par Statistique Canada, tous les environnements utilisés par les employés seront conçus pour être accessibles.

Réalisations

Remédier au manque de consultation des personnes en situation de handicap et des personnes confrontées à des obstacles

49. Consultation du Comité des personnes en situation de handicap sur les procédures de construction (y compris les procédures accessibles de sécurité incendie et les procédures d'urgence).
50. Participation active aux réunions mensuelles du Comité des personnes en situation de handicap.

S'attaquer au fait que l'accessibilité n'est pas une exigence clé dans la construction

51. Rencontre avec le Comité des personnes en situation de handicap pour examiner les nouvelles conceptions de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) pour l'immeuble R.-H.-Coats.
52. Travail en collaboration avec SPAC pour mettre en œuvre des outils de réservation d'espace accessibles.
53. Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication pour communiquer les plans de construction et les fermetures de sites par l'intermédiaire de divers médias, y compris le site d'accessibilité du RCI.

Contribuer à l'état souhaité d'amélioration de l'accessibilité du lieu de travail et des espaces de travail des employés

54. Consultation des agents de sécurité incendie pour s'assurer que les procédures sont documentées et qu'elles répondent aux exigences d'accessibilité en cas d'urgence.
55. Début des évaluations dans nos bureaux régionaux afin d'assurer la documentation du plan d'accessibilité pour chaque bureau.
56. Participation à des réunions mensuelles avec les gestionnaires de la propriété concernant l'accessibilité des espaces extérieurs.
57. Mise à jour des gros appareils dans les cuisines sur les planchers d'espaces mobiles afin d'assurer l'accessibilité, comme les réfrigérateurs, qui sont plus facilement accessibles aux personnes en fauteuil roulant et les micro-ondes avec gros caractères et braille pour les personnes ayant une déficience visuelle.
58. Achèvement des réparations qui présentent un danger immédiat sur les étages de locaux transitoires, comme indiqué dans la vérification du consultant.
59. Amélioration de l'outil de communication par courriel d'urgence pour inclure également des messages en ASL.

Technologies de l'information et des communications

Des technologies de l'information et de la communication accessibles à Statistique Canada (souvent appelées TIC) signifient que les produits de TI sont utilisables et accessibles pour tous. Que ce soit le développement de logiciels, le soutien de l'infrastructure, les activités de la plateforme, la réponse aux demandes de service, la gestion des actifs de TIC, les environnements infonuagiques ou le soutien au personnel à l'extérieur des bureaux doivent tous être accessibles.

Réalisations

Comblent les lacunes en matière de connaissances au sein de l'équipe des TI

60. Recherches sur des modèles externes de maturité en matière d'accessibilité et comparaisons.
61. Création d'un conseil consultatif sur l'accessibilité des TI pour la gouvernance et l'orientation sur l'accessibilité par le développement de la conception.

Prise en compte des considérations en matière d'accessibilité

62. Création d'une carte de pointage et d'un modèle de maturité des technologies de l'information et des communications accessibles pour les TI de Statistique Canada.
63. Amorçage de la documentation des processus de service de TI liés aux exigences d'accessibilité.
64. Création de documents guidant les tests d'accessibilité à l'aide d'un logiciel d'accessibilité commun sur les plateformes communes de Statistique Canada.

- 65. Amélioration de l'accessibilité de l'application du Programme intégré de la statistique des entreprises (PISE).
- 66. Mise en œuvre d'une version entièrement accessible pour chaque nouvelle édition du bulletin « In Hybrid News » au moyen du RCI.
- 67. Discussion active de l'accessibilité pour GCXchange et M365 Office et des outils de collaboration avec le Conseil du Trésor à l'appui de réunions accessibles.
- 68. Lancement de plans pour les imprimantes dans le cadre d'un projet sur l'avenir du travail.

Résolution des outils indisponibles

- 69. Collaboration avec Industrie Canada et Solutions innovatrices Canada pour élaborer une application qui effectue des examens de l'accessibilité.

Remédier à la lenteur des processus d'adaptation

- 70. Établissement de l'offre de base du service de prêt de logiciels d'accessibilité.
- 71. Acheté des licences pour chaque logiciel d'accessibilité couramment demandé.

Communication, autre que les technologies de l'information et de la communication

Une communication accessible à Statistique Canada signifie que les renseignements fournis, envoyés ou reçus sont clairs, directs et faciles à comprendre et répondent aux besoins des employés et des Canadiens.

Réalisations

Comblent les lacunes dans les communications accessibles

- 72. Amélioration de l'accessibilité pour les messages internes à tout le personnel.
- 73. Réalisation de l'examen de l'accessibilité des agents conversationnels du recensement et collaboration avec Microsoft pour la mise en œuvre des recommandations.
- 74. Augmentation de la sensibilisation et de l'utilisation des fonctions d'accessibilité de MS 365 comme PowerPoint Live et MS Forms.
- 75. Mise à jour des bulletins internes et des documents pour se conformer aux lignes directrices sur l'accessibilité (p. ex. éviter l'utilisation de certaines couleurs).
- 76. Adoption de l'utilisation de polices plus grandes dans les communications par courriel (Arial 14).

Remédier au manque d'emphase sur la conception accessible des communications

- 77. Recherche d'options de formation en langage simple pour en faire un cours obligatoire pour tous les employés de Statistique Canada.
- 78. Collaboration avec le Secrétariat de l'accessibilité pour assurer une communication efficace avec tout le personnel au sujet des ressources et des événements liés à l'accessibilité.

79. Ajout de renseignements sur le service de relais vidéo à tous les documents sur la vague pour les tests et les produits du recensement.
80. Préparation de versions en Braille et ASL/LSQ pour les produits du recensement, de l'Enquête canadienne sur l'incapacité, de l'Enquête sur les textes imprimés accessibles, etc.
81. Planification des tests d'accessibilité sur les téléphones mobiles pour l'agent conversationnel du recensement.
82. Ajout d'exigences de texte de remplacement pour tous les messages sur les médias sociaux.
83. Collaboration avec le Centre d'expertise en accessibilité pour en apprendre davantage sur les meilleures pratiques en matière d'accessibilité pour les applications et les produits mobiles.
84. Adopté un langage clair dans l'ensemble de l'organisme pour le contenu destiné au public.
85. Ajout d'éléments visuels et de formats de rechange, comme des tableaux, des diapositives ou des vidéos, aux diffusions et aux documents, afin d'offrir l'accès à différents types de styles de lecture et d'apprentissage.

Acquisition de biens, de services et d'installations

L'approvisionnement accessible de biens, de services et d'installations à Statistique Canada signifie de centraliser les achats, y compris les logiciels et le matériel informatique et une variété de services professionnels externes, tout en priorisant l'accessibilité.

Réalisations

Pour aborder le programme et les politiques centralisés du gouvernement du Canada

86. Élaboration d'un inventaire des différents documents et formulaires utilisés au cours du processus d'approvisionnement.
87. Adaptation des documents d'approvisionnements pour qu'ils soient accessibles.
88. Prise en compte des considérations relatives à l'accessibilité dans les dossiers **d'approvisionnement**; les éléments inaccessibles ont été signalés aux chefs de projet.
89. Transition de la plateforme achatsetventes.gc.ca à la nouvelle plateforme d'appels d'offres accessible du gouvernement du Canada.

Pour remédier au manque de consultation

90. Nomination d'un champion de l'approvisionnement accessible.
91. Planifié une séance de discussion sur l'approvisionnement accessible.

Pour remédier au manque de connaissances

92. Participation à des activités d'apprentissage et à de la formation offerte par le centre d'expertise sur l'approvisionnement accessible de SPAC ainsi qu'avec Services partagés Canada.

Conception et exécution des programmes et services

La conception et l'exécution de programmes et de services accessibles à Statistique Canada signifient que les enquêtes, les programmes et les services sont inclusifs et accessibles par défaut pour répondre aux besoins des Canadiens et des employés.

Réalisations

Aborder l'approche réactive

93. Révision du processus d'avis d'accessibilité du Web pour qu'il exige désormais un résumé lorsque les produits sont inaccessibles ou non examinés afin de contribuer à la reddition de comptes proactive.
94. Création d'une version interne en braille de *Statistique Canada : la voie vers l'accessibilité*.
95. Publication des vidéos en langue des signes américaine et en langue des signes québécoise (c'est-à-dire : à l'appui de l'Enquête canadienne sur l'incapacité, de l'Enquête sur les textes imprimés accessibles, etc.). La vidéo avec le nombre le plus élevé de vues (plus de 2 000 vues) et le taux d'achèvement le plus élevé (23 %) portait sur les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuits du Canada, tandis que celle avec le taux d'achèvement le plus élevé (42 %) avait trait à l'enquête sur la COVID-19.
96. Promotion efficace de l'utilisation du service de relais vidéo canadien pour le recensement et d'autres programmes.
97. Poursuite de l'expansion du projet pilote de synthèse vocale et de l'outil de rétroaction sur plusieurs sites Web de Statistique Canada.
98. Proposition d'autres méthodes de collecte aux répondants à l'enquête pouvant convenir mieux que l'interview téléphonique et les questionnaires électroniques traditionnels.
99. Recrutement des employés ayant une expertise ou une expérience concrète en matière d'accessibilité.
100. « L'étape d'assurance de l'accessibilité » : une partie intégrante des processus d'élaboration de tous nos produits actuels et futurs : (p. ex. le tableau de bord de l'aviation, visualisation du flux de l'énergie [diagramme de Sankey], le tableau de bord des données sur l'électricité à haute fréquence [DEHF]).

Remédier au manque de disponibilité des outils

101. Achèvement du répertoire de tous les programmes et services de Statistique Canada.

102. Finalisation de 103 examens complets de l'accessibilité des services numériques pour les services externes (82) et internes (21).

Remédier à l'absence d'une approche centralisée pour répondre aux besoins en matière d'accessibilité

103. Fourniture des conseils utiles aux collègues de l'ensemble de l'organisme sur les logiciels d'accessibilité comme Word, PowerPoint, Outlook, et contribuer aux ressources sur l'accessibilité sur le RIC.

104. Lancement du projet pilote d'examen de l'accessibilité :

- Achèvement de l'examen de l'accessibilité des services d'apprentissage en ligne de l'organisme;
- Contribution à l'examen préliminaire de l'accessibilité et de la facilité d'emploi du portail en ligne du Passeport d'accessibilité en milieu de travail du gouvernement du Canada;
- Organisation des examens de l'accessibilité aux fins du respect au Cadre de responsabilisation de gestion. Les secteurs responsables mettront à jour le cadre pour corriger les obstacles à l'accessibilité découverts.

105. L'Organisation de coopération et de développements économiques a confié à Statistique Canada – en tant que partenaire – le mandat de mener des examens de l'accessibilité de l'explorateur multinational de données STAT Explorer. Ces examens se poursuivent.

Transport

Aucun obstacle dans les politiques, pratiques, programmes et services de Statistique Canada n'a été identifié au moment de la publication du Plan d'action pour l'accessibilité 2023-2025. L'organisme surveille régulièrement ce domaine dans le cadre de notre mécanisme de rétroaction pour assurer la prévention et la suppression des obstacles. Cela permet de confirmer qu'aucun nouvel obstacle n'a été cerné depuis la rédaction de ce rapport.

Consultations

La présente section porte sur les consultations effectuées de septembre 2022 à septembre 2023. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les consultations effectuées pour contribuer à l'élaboration du Plan d'action sur l'accessibilité 2023-2025, veuillez lire la [section de consultation dans *Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité*](#).

La consultation des employés continue d'être un élément essentiel de l'élaboration de *Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité*. Des consultations ont été menées par divers secteurs pour faire avancer les mesures décrites ci-dessus.

Consultation interne par le Secrétariat de l'accessibilité

Au printemps 2023, le Secrétariat de l'accessibilité de l'organisme a tenu des séances d'information qui étaient offertes à tous les employés et qui comprenaient un volet de consultation. Afin d'assurer la mobilisation continue et d'accroître la confiance en matière d'accessibilité de l'organisme, ces séances traitaient du cadre de [Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité](#) (plan d'accessibilité de Statistique Canada), des réalisations à ce jour, de la façon de soumettre des commentaires et des outils que les employés peuvent utiliser pour rendre leur travail quotidien plus accessible.

La consultation visait à prendre le pouls de la compréhension des employés à l'égard du plan, de leur sensibilisation et de leurs sentiments à l'égard du Passeport d'accessibilité en milieu de travail du gouvernement du Canada et de leur responsabilité de contribuer au parcours sur l'accessibilité.

- D'après notre plan d'accessibilité de Statistique Canada et dans tous les domaines, quel domaine (thème) est le plus important pour vous?
- Dans quelle mesure connaissez-vous le Passeport pour l'accessibilité en milieu de travail du gouvernement du Canada?
- Pensez-vous que le Passeport pour l'accessibilité en milieu de travail du gouvernement du Canada vous aidera?
- Quelles tâches pourriez-vous accomplir dans votre poste pour rendre Statistique Canada plus accessible?

Des séances en anglais et en français ont été tenues sur MS Teams afin de garantir l'accès à tous les employés. La présentation et la consultation ont tiré parti de PowerPoint Live et de la fonction de sondage intégrée de MS Teams. On a demandé aux participants à l'avance si cette fonction créait des obstacles à l'accessibilité.

Les conclusions et les réponses recueillies ont aidé à orienter les décisions de l'organisme concernant ses futures activités de communication liées à la fois au plan d'accessibilité et à la création de ressources de soutien pour le Passeport d'accessibilité en milieu de travail du gouvernement du Canada.

Comité des personnes en situation de handicap

Le Comité des personnes en situation de handicap est un comité composé d'employés actifs et un partenaire clé dans la mise en œuvre du plan d'action de l'organisme. La création de ce comité date d'avant 1989. Depuis très longtemps déjà, il établit les priorités sur le plan de la fourniture de conseils et de suggestions constructives sur des solutions concrètes à la direction de Statistique Canada.

Le Secrétariat de l'accessibilité a participé régulièrement aux réunions du comité, présentant et recueillant des commentaires sur les sujets suivants :

- Progrès réalisés dans l'étude « Mobiliser l'innovation culturelle des personnes en situation de handicap »;

- Constatations du rapport de consultation externe de BDO;
- Ressources pour la page « L'accessibilité à Statistique Canada » du RCI;
- Publication du plan d'accessibilité dans des formats accessibles;
- Événements destinés aux employés pour soutenir l'avancement de la confiance en matière d'accessibilité;
- Processus de rétroaction;
- Cadre de mesure;
- Passeport pour l'accessibilité en milieu de travail du gouvernement du Canada;
- Progrès organisationnels en matière d'accessibilité;
- Commentaires fournis et reçus par le Comité de santé et de sécurité au travail sur :
 - les mesures de sécurité entourant le retour au travail;
 - les mises à jour apportées à l'évaluation ergonomique;
 - les dates des exercices d'incendie et la marche à suivre;
 - les bibliothèques de prêt ergonomiques au pré Tunney;
 - la disponibilité des masques KN95 et les procédures entourant le port des masques;
 - les dates et les procédures pour les exercices de confinement;
 - les mesures du niveau de bruit dans les bureaux (résultats : 38 à 54 décibels).

L'équipe responsable des installations et du projet sur l'avenir du travail a présenté et reçu des commentaires sur les mises à jour de la construction, les chantiers de construction et les fermetures d'immeubles.

Le groupe d'utilisateurs de R-Python a présenté son groupe d'utilisateurs et a incité les membres du comité à participer.

Consultations externes par la Division de la mobilisation et des services de données

Il y a eu deux projets auxquels ont participé des personnes en situation de handicap ou des organisations représentant les personnes en situation de handicap :

1. [Statistique Canada souhaite obtenir des commentaires sur le Carrefour de statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion \(SGDI\) \(statcan.gc.ca\)](#);
2. [Initiative de modernisation du site Web : Fonction de synthèse vocale \(statcan.gc.ca\)](#).

Lors de ces séances de consultation, les participants ont eu la possibilité de faire part des mesures d'adaptation dont ils avaient besoin.

Carrefour de statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion (SGDI)

Le Carrefour de statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion (SGDI) surveille et communique les indicateurs inclus dans de nombreuses publications portant sur des sujets liés à la diversité et à l'inclusion.

L'objectif à long terme est que le Carrefour des SGDI devienne un « guichet unique » offrant des données et des produits pertinents et créant une expérience plus conviviale.

Pour éclairer cet objectif, 50 organismes œuvrant pour les personnes en situation de handicap ont été contactés lors du processus. Deux organismes ont répondu et un participant de chaque organisme a été consulté.

Cette activité de consultation a pris la forme de tests individuels sur la convivialité effectués sur Microsoft Teams ou Zoom. Chaque participant a reçu le lien vers le prototype du Centre de statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion et a été invité à l'ouvrir. Ils ont ensuite partagé leurs écrans lorsqu'ils ont consulté la page et suivi quelques cas d'utilisation.

Ce format a été sélectionné, car il répondait le mieux aux besoins du client. Nous avons utilisé soit Microsoft Teams, soit Zoom pour répondre aux besoins du participant. En permettant au participant d'ouvrir et d'explorer lui-même le prototype, cela lui a donné la possibilité de modifier la taille de la police, de faire un zoom sur la page, d'utiliser un lecteur d'écran ou de modifier le contraste des couleurs selon ses besoins.

Bien que plusieurs recommandations aient été formulées, l'une des recommandations visait à « assurer l'accessibilité du texte et des zones de survol (p. ex. le contraste du texte, la taille, la lisibilité par machine) ».

Projet de conversion de texte par synthèse vocale

Des consultations ont été menées pour appuyer le projet de synthèse vocale tout en mettant l'accent sur quelques-unes des fonctionnalités pilotes offertes sur certaines pages du site Web de Statistique Canada. Les commentaires recueillis au cours de cette séance pourraient nous fournir des renseignements utiles pour les considérations futures.

On a communiqué avec 19 organismes de personnes en situation de handicap et 57 autres groupes de travail du gouvernement sur l'accessibilité ou les personnes ayant une incapacité. Au total, 32 personnes ont participé à l'étude.

Les participants ayant pris part à cette activité d'engagement consultatif pouvaient choisir entre deux formats : une discussion de groupe (avec un maximum de quatre par séance) ou une séance individuelle réalisée sur Microsoft Teams ou Zoom pour procéder à des essais de convivialité. Le format a été choisi en fonction de la préférence du participant. En plus de recevoir les questions à garder à l'esprit lors de l'évaluation, chaque participant a reçu des liens vers divers pages pour examiner l'outil à l'avance.

Au cours de la séance, ils ont partagé leur écran tout en explorant les différentes pages à l'aide des outils au fur et à mesure que nous avons passé en revue les questions. De nombreux participants étaient prêts à faire part de leurs observations. Lorsqu'il s'agissait d'une séance de groupe, l'équipe de modération partageait son écran et expliquait les fonctionnalités de chaque outil à la fois verbalement et par écrit pour

répondre aux besoins de tous les participants. C'est la plateforme Zoom qui a été retenue le plus souvent, car il s'agissait de l'application de téléconférence préférée.

Parmi les recommandations spécifiques qui ont été faites, l'un des principaux points à retenir était que la plupart des participants percevaient la valeur d'une fonction de synthèse vocale pour divers publics, à l'exception des malvoyants ayant une déficience visuelle totale et ayant leurs propres outils comme des lecteurs d'écran. De plus, cette fonction de synthèse vocale ne doit pas être considérée comme un « correctif d'accessibilité ».

Rétroaction

À Statistique Canada, une [page de commentaires](#) accessible aux personnes tant au sein de l'organisme qu'à l'externe a été élaborée et publiée parallèlement au plan d'action conformément aux exigences de la LCA. Cette page comprend tous les renseignements utiles pour fournir de la rétroaction, y compris la définition du mot « obstacles » au sens de la LCA. Tout au long de l'année, le processus de rétroaction a été promu dans les exposés de Statistique Canada. De plus, les rôles et les responsabilités liés au processus de rétroaction ont été communiqués aux responsables issus des différents secteurs de l'organisme.

Résumé du processus de consultation

Cette année, les rétroactions ont seulement pu être transmises au moyen du formulaire de rétroaction sur l'accessibilité et par courriel. Lorsque le Secrétariat à l'accessibilité reçoit des commentaires par courriel, un accusé de réception est envoyé par courriel à l'expéditeur pour lui informer que le processus visant à étudier et à résoudre l'obstacle est commencé. Les commentaires seront rendus anonymes, si nécessaire, avant d'être envoyés aux responsables des secteurs pour évaluation et réponse.

Si un suivi est demandé ou nécessaire, les responsables de secteur sont responsables de répondre à la demande (par le même moyen que celui par lequel les commentaires ont été fournis) et sont appuyés par le Secrétariat à l'accessibilité. Conformément à la *Loi canadienne sur l'accessibilité*, le Secrétariat à l'accessibilité conserve toutes les communications relatives à la rétroaction de manière confidentielle pendant les sept prochaines années.

Du 23 décembre 2022 au 1^{er} septembre 2023, nous avons reçu 15 commentaires :

- Deux commentaires avaient été fournis de façon anonyme au moyen du [formulaire anonyme de rétroaction sur l'accessibilité](#);
- 13 commentaires avaient été envoyés au Secrétariat à l'accessibilité par courriel.

Les principaux thèmes des commentaires recueillis concernaient :

- le format adapté : demande d'une copie papier du rapport;
- la communication : inaccessibilité des documents (comme les présentations PowerPoint et les fichiers PDF) ou des programmes (comme GCdocs);
- les mesures d'adaptation en milieu de travail :
 - Retards dans la fourniture de mesures d'adaptation appropriées;
 - Accessibilité de l'espace de travail.

Leçons apprises et perspectives pour la deuxième année

La première année de mise en œuvre du Plan d'action pour l'accessibilité de l'organisme continue d'offrir des occasions d'apprentissage et de perfectionnement. À mesure que l'année avance, nous continuerons à progresser vers la réalisation des engagements du Plan d'action 2023-2025 sur l'accessibilité visant à éliminer et à prévenir les obstacles. Nous aurons cumulé une année de plus d'expérience, de renseignements et de leçons apprises. Bien que nous soyons fiers des réalisations mentionnées précédemment dans ce rapport, nous avons tiré des leçons relatives aux domaines du financement, de la gouvernance, de la mesure et de l'établissement de rapports.

Financement

Une saine gestion financière exige un seuil élevé et de critères spécifiques pour obtenir un financement. Pour un nouveau programme comme l'accessibilité, des efforts supplémentaires ont été nécessaires afin de s'assurer que les intervenants et le conseil responsable de l'investissement comprennent l'importance de ce travail. Le fait de jeter les bases de ce fichier établi à l'échelle du gouvernement a permis à l'organisme de donner la priorité à l'accessibilité et d'allouer des fonds d'investissement. Grâce à l'expérience acquise par tous les contributeurs lors de la première soumission de demande de financement et aux réalisations avérées de cette première année, le programme est susceptible de continuer de recevoir les fonds nécessaires pour avancer les travaux associés aux engagements en matière d'accessibilité.

Gouvernance

L'organisme a créé un Groupe de travail de leadership en accessibilité (GTLA) qui se compose :

- des directeurs représentant les huit domaines prioritaires de la LCA et de Statistique Canada;
- du directeur général de la Direction de l'effectif et du milieu de travail (DEMT);
- du champion des personnes en situation de handicap;
- du statisticien en chef adjoint du Secteur des stratégies et de la gestion intégrées.

Le GTLA est l'organe directeur chargé d'encadrer la mise en œuvre des exigences opérationnelles en matière d'accessibilité à l'échelle de l'organisme. La collaboration et l'engagement dans l'ensemble de l'organisme ont été des éléments clés dans l'atteinte de nos objectifs. Nous avons appris que dans certains domaines, la tâche consistant à

mettre en œuvre les mesures est facilitée par leurs mandats inhérents (p. ex. TI et expérience utilisateur), et que la transition de direction était donc logique pour faciliter les progrès. De plus, nous avons observé que le travail du responsable du domaine de l'emploi était beaucoup trop large et couvrait des mesures liées au parcours des employés, de l'intégration jusqu'à la séparation. Par conséquent, pour veiller à ce que chaque étape du parcours des employés reçoive l'accent qu'elle mérite en ce qui a trait à l'accessibilité, la responsabilité a été divisée et partagée entre tous les directeurs de la Direction du mieux-être en milieu de travail.

Mesure

Statistique Canada était l'un des organismes à publier des indicateurs de mesure. Cependant, à mesure que le paysage de l'accessibilité dans la fonction publique (c'est-à-dire : le *modèle de travail hybride commun* et les répercussions sur l'obligation d'adaptation) continue de se transformer et tout au long de la mise en œuvre des mesures planifiées, nous avons continué à réviser le contenu du plan, y compris les indicateurs. Au cours de l'année qui vient, nous mettrons à jour notre publication du Plan d'action sur l'accessibilité 2022-2025 afin de tenir compte des indicateurs actualisés qui s'harmoniseront à ceux qui seront bientôt publiés par le Bureau de l'accessibilité de la fonction publique et qui seront jumelé aux changements qui permettront à l'organisme de mieux disposer d'un point de référence par rapport auquel il pourra mettre en évidence sa réussite ou signaler les domaines devant faire l'objet d'une attention plus approfondie.

Établissement de rapports

Afin d'assurer la continuité et la responsabilité de la mise en œuvre du plan d'action, des tableaux de bord financiers mensuels, des rapports d'exécution trimestriels et un rapport d'avancement annuel ont été mis en œuvre. Les tableaux de bord mensuels indiquent au conseil d'investissement et à la haute direction les progrès, les défis et les solutions. Les rapports trimestriels fournissent des mises à jour au GTLA et permettent d'améliorer la collaboration et de trouver un nouvel équilibre entre les domaines prioritaires si nécessaire. Enfin, le rapport d'avancement annuel compile les réalisations trimestrielles ainsi que les autres mesures prises de manière organique dans l'ensemble de l'organisme. Ce document énumère tous les efforts déployés par Statistique Canada pour contribuer à l'élimination des obstacles et s'engager à être inclusif par conception et accessible par défaut.